



## AVIS PUBLIC

### Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022

---

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2021, la résolution n° 2021-11-344 établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2022 se tiendront à 19 h 30, à la salle du conseil, du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista aux dates suivantes :

- Lundi 17 janvier
- Lundi 7 février
- Lundi 7 mars
- Lundi 4 avril
- Lundi 2 mai
- Lundi 6 juin
- Lundi 4 juillet
- Lundi 22 août
- Mardi 6 septembre
- Lundi 3 octobre
- Lundi 7 novembre
- Lundi 5 décembre

Saint-Basile-le-Grand, le 14 janvier 2022

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA  
Greffière et directrice générale adjointe

---

**PUBLICATION:** Le 14 janvier 2022 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville.